



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

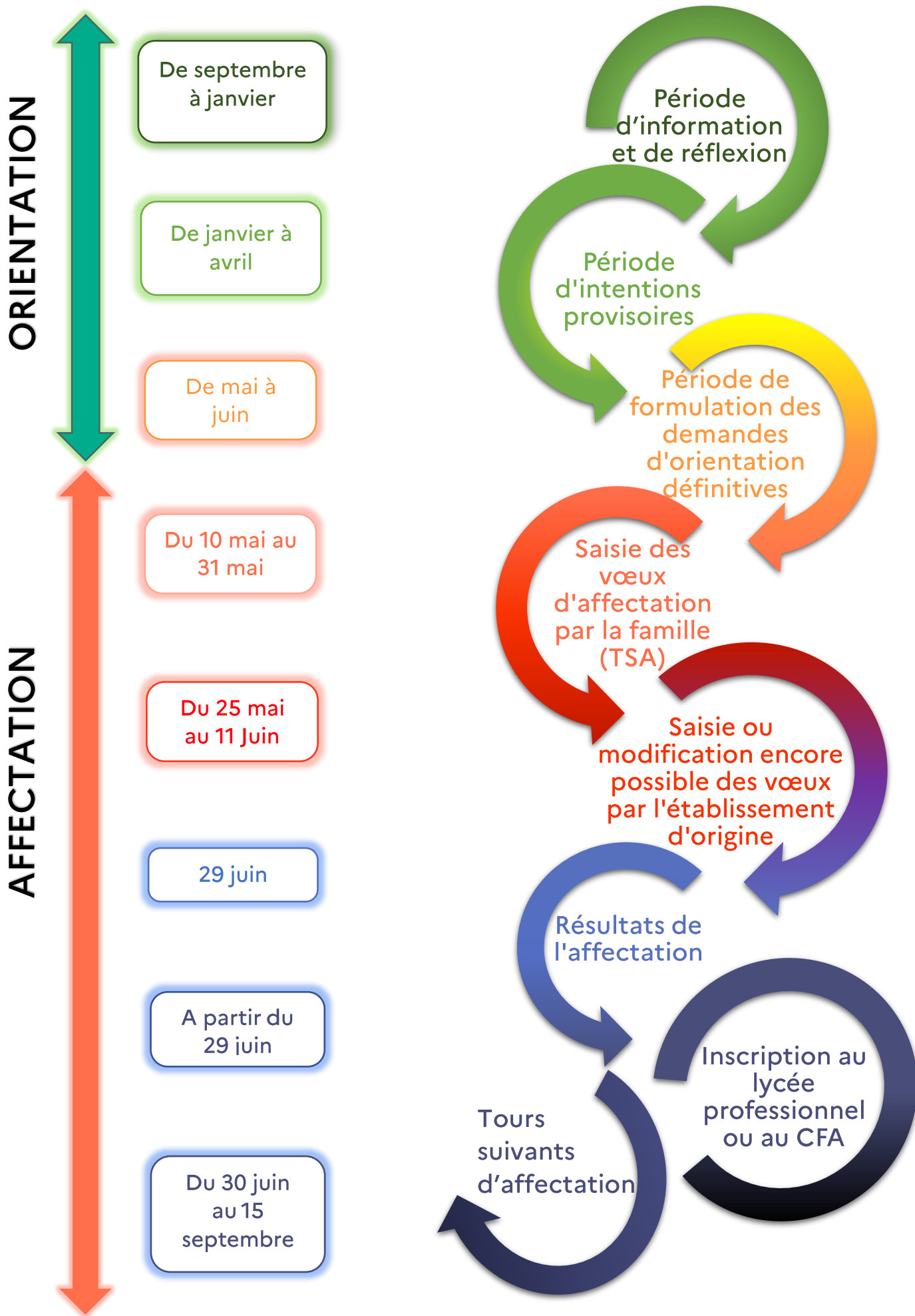
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Après la classe de troisième

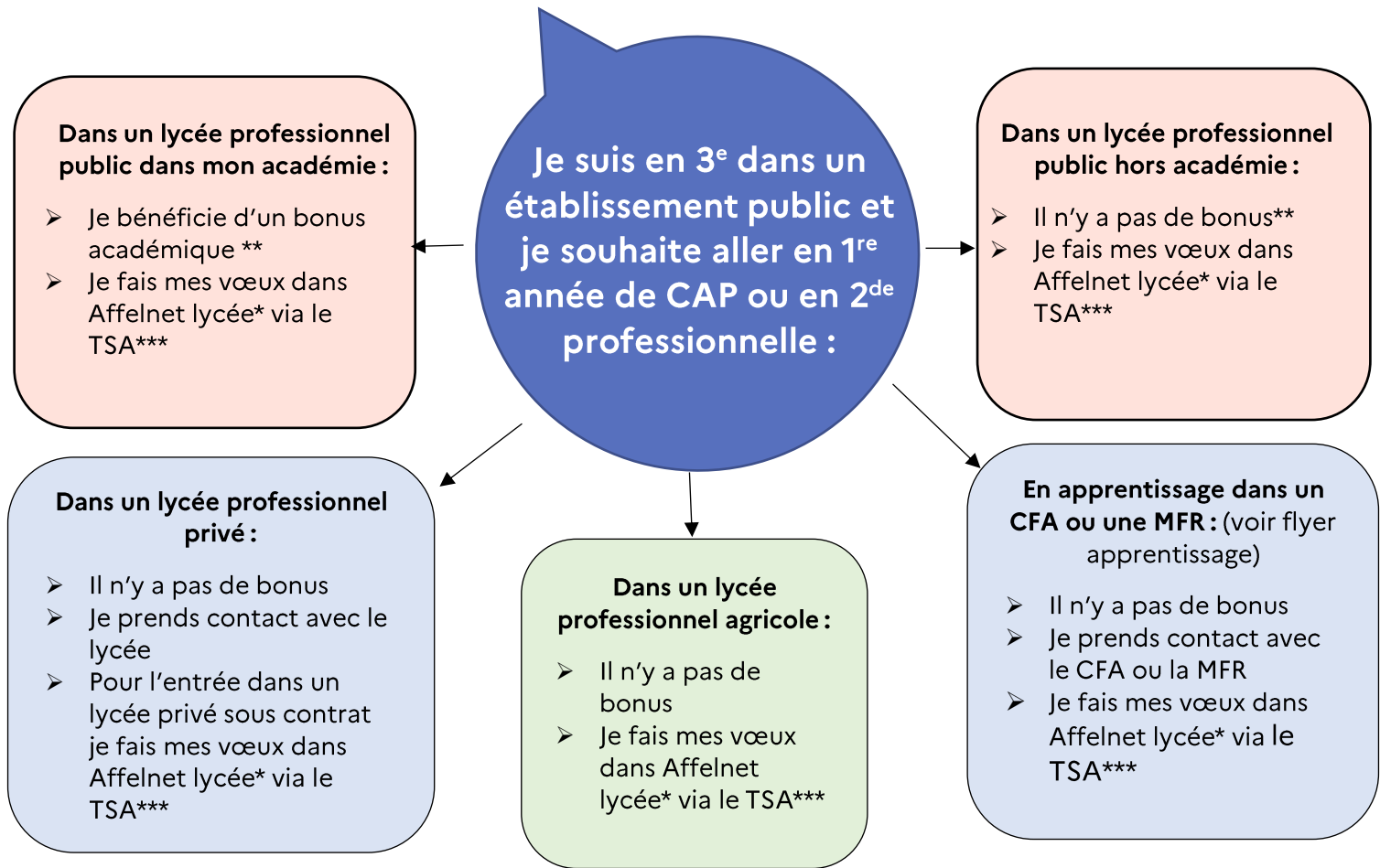
Je veux m'orienter vers la voie professionnelle (CAP ou Bac Pro) : Que dois-je faire ?



L'année de 3^e vers la voie PROFESSIONNELLE (CAP ou Bac Pro)



Comment candidater en CAP ou en Bac Pro ?



Toutes les formations en lycée professionnel ont une capacité d'accueil limitée et sont sélectives.

ATTENTION : IL Y A DES MODALITES PARTICULIERES D'ACCES AUX FORMATIONS SUIVANTES :

- *Métiers de la sécurité*
- *Métiers de la conduite routière*
- *Elevage canin et félin*
- *Conseil vente en animalerie*

MAIS AUSSI POUR INTEGRER :

- *un LP en étant sportif de haut niveau*
- *une section sportive*

- 1) Je prends contact avec le lycée pour connaître les modalités d'accès et le calendrier.
- 2) Je fais des vœux dans Affelnet lycée* via le Téléservice Affectation (TSA)**.*.

* AFFELNET Lycée : application informatique préparatoire à l'affectation

**bonus académique : bonification favorisant l'affectation pour les élèves de l'académie vers les formations de cette même académie

*** Le TSA: Le Téléservice Affectation permet aux familles l'accès dématérialisé à l'offre de formation en lycée ainsi que la saisie des vœux.

Situations particulières :

- En cas de situation de handicap reconnue par la MDPH ou de trouble de santé invalidant qui limitent mon choix d'orientation, je complète un dossier pour la commission de préparation à l'affectation. La commission étudie ma situation et statut sur la nécessité ou pas d'un bonus qui favorise mon affectation.
- Si je suis en 3^e SEGPA, je bénéficie d'un bonus pour favoriser l'accès à certains CAP.
- Si je suis en 3^e prépa métiers, je bénéficie d'un bonus qui favorise l'accès en voie professionnelle.
- Pour formuler un vœu dans un lycée agricole, je peux me faire accompagner par mon professeur principal ou me reporter à l'Annexe 27 « Procédures d'entrée dans les formations de l'enseignement agricole » du Guide de l'Affectation 2021.

Calendrier :

- Mercredi 26 mai 2021 : date limite de réception à la DSDEN**** des dossiers à étudier pour toutes les commissions de préparation à l'affectation.
- Fin mai - début juin 2021 : commissions d'étude des dossiers de candidature dans les lycées professionnels à recrutement particulier.

****DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

En pratique...

- Il me faut une décision d'orientation vers la voie visée pour pouvoir y formuler des vœux.
- Je peux formuler de 1 à 10 vœux classé(s) par ordre de préférence.
- Pour m'aider à formuler mes vœux avec le TSA***, je me rapproche de mon établissement ou du centre d'information et d'orientation (CIO).

M'informer...

Guide complet de l'affectation 2021 : <http://saio.ac-lyon.fr/spip>

Site académique : www.ac-lyon.fr

Site du département du Rhône : <http://www.ac-lyon.fr/dsden69/pid32586/accueil.html>

Site du département de l'Ain : <http://www.ac-lyon.fr/dsden01/pid33537/accueil.html>

Site du département de la Loire : <http://www.ac-lyon.fr/dsden42/pid33519/accueil.html>

Information sur les métiers : www.onisep.fr

Information sur l'orientation : en CIO <http://www.ac-lyon.fr/cid90466/annuaire-academique-et-ressources-pour-l-orientation.html>

Accès au Téléservice Affectation (TSA) : <https://educonnect.education.gouv.fr>